

Pouvoir d'achat : il est urgent de négocier

En bref

Enfin une hausse du point d'indice ?

FONCTION PUBLIQUE

« Un tabou a été levé », a réagi Mylène Jacquot, secrétaire générale de la CFDT-Fonctions publiques, après que la ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, Amélie de Montchalin, a annoncé le dégel du point d'indice avant cet été. Une bonne nouvelle après dix ans d'austérité pour les 5,7 millions de fonctionnaires et contractuels qui voient leur pouvoir d'achat miné par l'inflation. À condition, évidemment, que cette déclaration soit suivie d'effets. « Nous demanderons à rencontrer le nouveau ou la nouvelle ministre dès sa nomination pour porter ce sujet », prévient Mylène Jacquot. Au-delà de ce rattrapage, et parce que gérer l'urgence ne suffit pas, nous appelons à de véritables négociations sur la rémunération de l'ensemble des agents, en en discutant tous les éléments pour une reconnaissance de la valeur des métiers publics. »

INFLATION En un an, les prix ont progressé de 4,5%. Un tel taux d'inflation n'avait pas été atteint depuis 1985. L'emballement des prix de l'alimentation (+ 7,2% pour les produits frais) et surtout de l'énergie (+ 28,9%), à la suite de la reprise économique puis de la guerre en Ukraine, explique en grande partie cette surchauffe.

Au 1^{er} mai, le salaire minimum est donc à nouveau augmenté (2,65%) pour la troisième fois de l'année. Le Smic mensuel s'établit à 1 645,58 euros brut. Sur un an, l'augmentation aura été de 5,9%, soit 72 euros net.

Dans les branches et les entreprises, l'heure est donc à la négociation salariale. De nombreuses grilles de rémunérations sont aujourd'hui obsolètes, totalement rattrapées par les différentes hausses du salaire minimum. Certaines branches professionnelles et entreprises commencent à annoncer de vraies augmentations de salaire comme dans l'aéronautique et la restauration, mais beaucoup traînent encore des pieds alors que l'inflation devrait se poursuivre, selon les prévisions de la Banque centrale européenne. La balle est clairement dans le camp du patronat qui doit réagir. ●



Cette épicerie solidaire lyonnaise propose aux étudiants en difficultés financières d'accéder à une alimentation variée.